

## AVIS DES SOCIETES

### PAIEMENT D'ANNUITES

### EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « STB 2011 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire subordonné « STB 2011 » catégories A et B, que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories A et B, aux taux respectifs de 6,1% et TMM+1,3%, relatifs à la quatrième échéance, seront effectués à partir **du mercredi 27 janvier 2016**, auprès des intermédiaires en Bourse et des teneurs de compte par le biais de TUNISIE CLEARING comme suit :

#### **STB 2011 catégorie A :**

Principal par obligation :	14,290	DT
Intérêt brut par obligation :	3,485	DT
Total brut par obligation :	17,775	DT

#### **STB 2011 catégorie B :**

Principal par obligation :	10,000	DT
Intérêt brut par obligation :	4,206	DT
Total brut par obligation :	14,206	DT